



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER

AVIS PUBLIC (Art 145.6 LAU) DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Aux Contribuables de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée directrice générale/ greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester que :

- 1- Lors d'une session qui aura lieu le 3 juillet 2023 à 19h30, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage en vigueur.
- 2- La nature et l'effet de cette demande consiste à permettre la construction d'un garage en cour avant sur la propriété située au 164, route Émile- Lachance. Cette demande contrevient à l'article 50 du règlement de zonage #266-2021, lequel n'autorise pas la construction d'un bâtiment complémentaire dans la cour avant.
- 3- Toute personne intéressée par cette demande peut se faire entendre par le conseil municipal.

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 12 juin 2023.

Directrice générale
Greffière-trésorière